

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

A R S G R A N D E S T

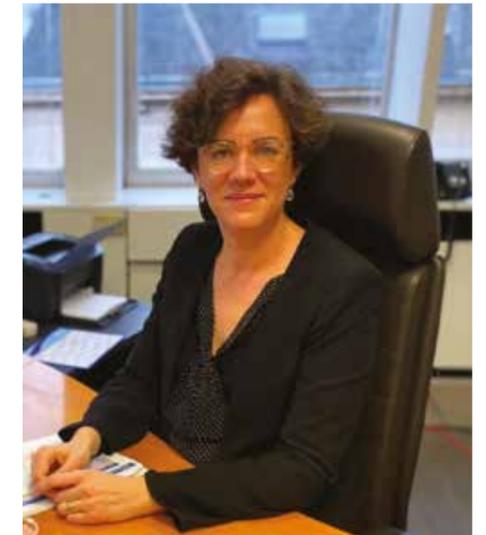


« Tous ensemble pour votre santé »

Sommaire

EDITORIAL	5
FAITS MARQUANTS	6
AGIR FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19	8
TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES	10
FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DES BESOINS DE PRISE EN CHARGE EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ	14
ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX	12
SOUTENIR LES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ	16
FAVORISER LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ	18
CONTRIBUER À LA GESTION DES PRODUITS DE SANTÉ ET DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION	20
PARTAGER LES INFORMATIONS SUR LA SITUATION SANITAIRE	22
TESTER, ALERTER, PROTÉGER LA POPULATION	24
COORDONNER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE	26
INFORMER ET COMMUNIQUER DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE	27
POURSUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES AUTRES MISSIONS DE L'ARS	28
RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ	30
ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION ET LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ	33
FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ	35
PROMOUVOIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS	37
ANIMER LA POLITIQUE DE SANTÉ DANS LES TERRITOIRES	39
DES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES MOBILISÉES	41





ÉDITORIAL

L'année 2020 a été marquée par une crise sanitaire sans précédent en Grand Est, première région de France touchée massivement par l'épidémie de Covid-2019 dès le mois de mars.

Face à cette situation inédite, les équipes de l'Agence régionale de santé Grand Est se sont mobilisées pour permettre la prise en charge des patients dans les meilleures conditions et combattre la pandémie, en coopération étroite avec l'ensemble des acteurs de la santé régionaux et locaux et en cohérence avec le cadre d'intervention fixé au plan national.

Notre organisation territoriale de proximité et notre agilité nous ont permis de déployer les moyens humains, financiers et techniques nécessaires pour faire face aux différentes phases de l'épidémie et adapter le système de santé aux défis auxquels nous étions collectivement confrontés.

Les actions portées par l'Agence l'ont été en coopération et coordination étroite avec les services de l'Etat, les collectivités territoriales, les organismes d'Assurance maladie, les établissements de santé et médico-sociaux, les professionnels de santé ... mais aussi les entreprises du Grand Est ainsi que nos voisins transfrontaliers.

Parallèlement à la gestion de la pandémie, l'ARS a continué d'assurer les missions régaliennes qui lui sont confiées et maintenu le cap sur le déploiement d'actions prioritaires de la politique nationale de santé et du Projet régional de santé du Grand Est.

Les avancées ont concerné des champs aussi variés que la prévention et la promotion de la santé, l'accompagnement et la coordination des acteurs de la santé, la qualité des soins, l'innovation ou encore la démocratie sanitaire.

Ce bilan d'activité 2020 témoigne de l'investissement soutenu de l'ensemble des collaborateurs de l'Agence pour mener à bien leurs missions tout au long de cette année particulière. Il est également le reflet des partenariats renforcés de l'Agence avec l'ensemble des acteurs de la santé, dont je salue la mobilisation.

Je vous en souhaite bonne lecture.

Virginie CAYRÉ
Directrice générale

FAITS MARQUANTS



JANVIER	FÉVRIER	MARS	AVRIL	MAI	JUIN	JUILLET	AOÛT	SEPTEMBRE	OCTOBRE	NOVEMBRE	DÉCEMBRE
<p>#1</p> <ul style="list-style-type: none"> 1ères Rencontres de Santé publique France Grand Est Création d'un Centre de ressources polyhandicap Tour de France de la e-santé à Reims Signature du Contrat local de santé Vallées et plateau d'Ardenne Début du contact tracing (recherche et identification des personnes contacts) 	<p>#2</p> <ul style="list-style-type: none"> Engagement des travaux du plan Investir pour hôpital Déploiement du dispositif « Lieu de santé sans tabac » Signature du Contrat local de santé du Pays de Chaumont Début de l'épidémie de Covid-19 en Grand Est : le Haut-Rhin impacté Ouverture de la plateforme téléphonique Covid 	<p>#3</p> <ul style="list-style-type: none"> Activation du Plan de continuité d'activité de l'ARS Mise en place d'une organisation de gestion de crise au sein de l'ARS Mobilisation de l'ARS et de ses partenaires pour faire face à l'épidémie Augmentation des capacités de réanimation Appel aux professionnels de santé pour renforcer les établissements de santé de la région Appui à l'approvisionnement en équipements de protection individuelle et de solutions hydro-alcooliques 	<p>#4</p> <ul style="list-style-type: none"> Renforcement de personnels dans les EHPAD Transferts de patients vers les pays voisins Mise en place de centres dédiés au Covid-19 Mobilisation des laboratoires de biologie médicale Essor des téléconsultations Plateforme AGIL-Santé : partager les solutions des professionnels de ville 	<p>#5</p> <ul style="list-style-type: none"> Intensification des dépistages en Ehpad Sortie de confinement : partage des stratégies avec les pays frontaliers Suivi des personnes en isolement 	<p>#6</p> <ul style="list-style-type: none"> Handicap : les communautés 360-Covid se mobilisent en Grand Est Bilan au 12/06 des équipements de protection diffusés aux professionnels de santé (en millions) : <ul style="list-style-type: none"> - 71 M masques chirurgicaux - 7 M masques FFP2 - 1,6 M gants - 3,3 M sur-blouses - 50 000 l solution hydro-alcoolique 	<p>#7</p> <ul style="list-style-type: none"> Des smartphones et des tablettes pour faciliter la téléconsultation et le lien social dans les structures médico-sociales Intensification des actions de dépistage sur tous les territoires du Grand Est 	<p>#8</p> <ul style="list-style-type: none"> Mesures sanitaires aux frontières dans les aéroports de Bâle-Mulhouse, Strasbourg-Entzheim et Metz-Nancy-Lorraine Préparation de la mise en œuvre du protocole sanitaire dans les établissements scolaires pour la rentrée 	<p>#9</p> <ul style="list-style-type: none"> Handicap : déploiement des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation se déploient Signature du Contrat Local de Santé Médico-Social du Pays de Saverne Plaine et Plateau 2020-2024 Covid-19 - Une campagne de rentrée pour rappeler les gestes barrières et le port du masque 	<p>#10</p> <ul style="list-style-type: none"> Dépistage des personnels des Ehpad du Grand Est : les 10 délégations territoriales de l'ARS Grand Est, en lien avec les partenaires, sont mobilisées depuis le 22 octobre pour faire livrer près de 45 000 lots de tests antigéniques dans les 620 EHPAD de la région. Prescri'mouv fête ses 2 années de mise en œuvre et met à disposition un numéro régional Campagne « L'amiante, ce boulet ! » Covid-19 : Lancement d'une campagne de communication à destination des étudiants 	<p>#11</p> <ul style="list-style-type: none"> Etablissements de santé : Plans blancs activés Contre le renoncement aux soins : campagne continuez à vous faire soigner Une campagne pour inciter au dépistage Les tests antigéniques en médecine de ville 	<p>#12</p> <ul style="list-style-type: none"> Travaux préparatoires à la mise en œuvre de la campagne de vaccination 2021 Campagne de prévention dédiée à la lutte contre la Covid pour les fêtes de fin d'année Renforcement de la stratégie de dépistage en région Grand Est Signature des 12 accords conventionnels interprofessionnels des CPTS



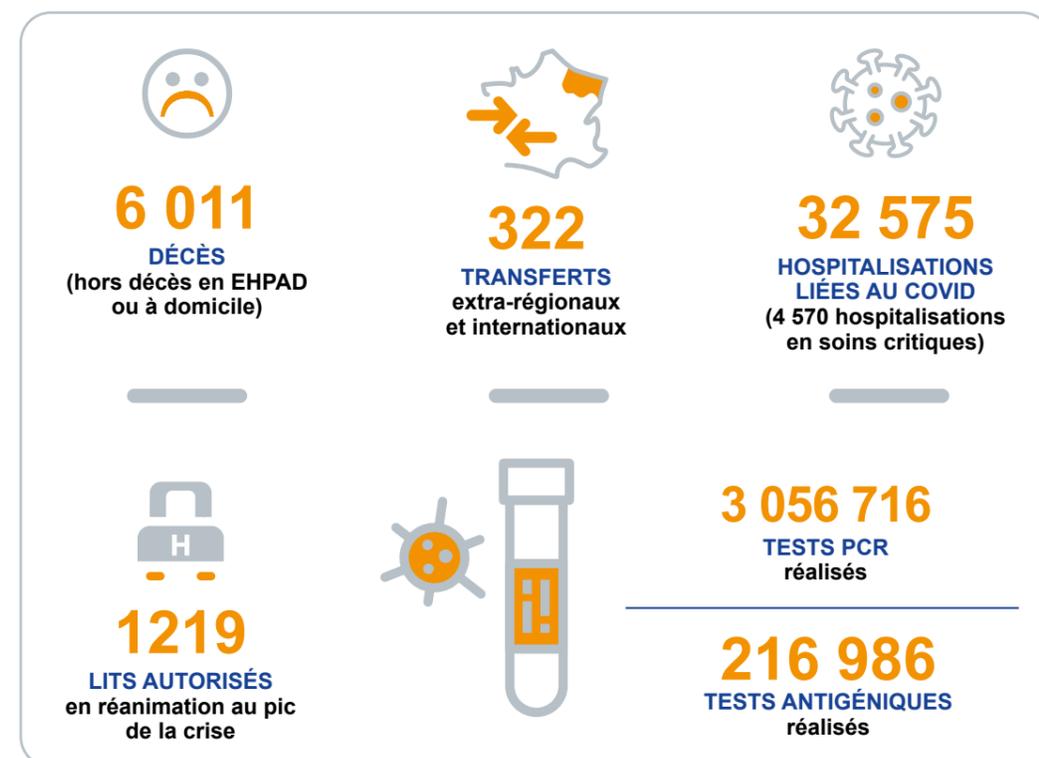
AGIR FACE À L'ÉPIDÉMIE DE COVID-19

L'année 2020 a été marquée par une mobilisation sans précédent de l'ARS pour faire face, avec l'ensemble des acteurs de la santé, à la crise sanitaire inédite liée à l'épidémie de Covid-19.

1

LE GRAND EST A ÉTÉ TRÈS TÔT ET TRÈS FORTEMENT IMPACTÉ PAR L'ÉPIDÉMIE

↓



2

L'ARS A ADAPTÉ SON ORGANISATION POUR FAIRE FACE À LA CRISE SANITAIRE

↓

L'ARS a activé le 12 mars 2020 son **Plan de continuité d'activité** (PCA) afin de pouvoir se concentrer prioritairement sur les missions directement liées à la gestion de la crise sanitaire.

Les adaptations ont concerné les instances de gouvernance internes, la mise en place d'une cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire, la création de cellules thématiques mobilisant des collaborateurs des directions métier du siège et des délégations territoriales, l'instauration de reportings.

Parallèlement, l'ARS a initié de nombreux temps d'échange et de coopération avec l'ensemble de ses partenaires institutionnels et professionnels de santé.

3

L'ARS A INVESTI TOUTES LES FACETTES DE LA GESTION DE LA CRISE SANITAIRE

↓

En lien avec le **Ministère des Solidarités et de la Santé** ainsi que les **Préfets**, et en partenariat avec les **acteurs de la santé**, l'ARS s'est fortement mobilisée sur tous les champs de la gestion de la crise sanitaire :

- appui au **repérage** des patients contaminés et à la mise en œuvre des mesures d'isolement,
- accompagnement des **établissements** dans leur gestion de l'afflux des malades en adaptant l'offre de soins : **capacités d'accueil** dans les services de réanimation, **classement des établissements** pour la **prise en charge des patients** Covid et non Covid, **déprogrammation** des activités non urgentes,
- organisation de la stratégie de **dépistage**, recherche de **cas-contacts** et mise en œuvre des mesures de gestion dans le cadre de **clusters**,
- organisation de la prise en charge des **personnes âgées et personnes en situation de handicap** (mise en

œuvre de mesures de protection très strictes), maintien de l'accompagnement médico-social,

- actions en direction des **personnes vulnérables** (sans abri, hébergées etc.),

- préparation, en fin d'année, du déploiement des **campagnes de vaccination** prévues début janvier 2021 en lien avec l'ensemble des partenaires régionaux et locaux impliqués.

4

32,5 MILLIONS D'€

↓

Des moyens financiers spécifiques ont été alloués pour lutter contre l'épidémie et permettre une prise en charge optimale des patients.

Ces montants ont été mobilisés **au fur et à mesure de l'apparition des besoins** en lien avec l'évolution de la situation en Grand Est.

POSTES DE DÉPENSES COVID-19	TOTAL €	PART (%)
Achat et distribution d'équipements individuels de protection et autres équipements	13 103 978	40,3
Contact tracing et autres dispositifs de suivi	3 393 915	10,4
Surcoût transports sanitaires	3 266 860	10,1
Autres dispositifs mis en oeuvre	2 084 581	6,4
Centres de dépistage Covid-19	2 071 087	6,4
Rémunération dérogatoire / libéraux	1 999 602	6,2
Fonctionnement de l'ARS - autres dépenses découlant de la crise Covid-19	1 870 898	5,8
Permanence des soins Covid -19	1 535 090	4,7
Centres de consultation Covid-19	1 243 481	3,8
Soutien aux établissements et services médico-sociaux	1 145 925	3,5
Dépenses d'intervention liées à l'accompagnement des systèmes d'information	420 240	1,3
Autres dépenses	199 915	0,6
Centres de prise en charge des personnes vulnérables	61 370	0,2
Produits médicaux	59 579	0,2
Transports funéraires	32 295	0,1
TOTAL	32 488 816	100

TRAVAILLER AVEC LES PARTENAIRES

en instaurant des échanges renforcés et une coopération accrue avec l'ensemble des acteurs impliqués dans la gestion de l'épidémie.

Dans le cadre de la lutte contre la pandémie, l'ARS a renforcé les relations existantes avec l'ensemble des **acteurs régionaux et locaux** impliqués dans la gestion de la crise sanitaire. Elle a également noué de nouveaux partenariats ou participé à des instances ad hoc créées pour faire face à une situation inédite.

CES PARTENARIATS SE SONT CONCRÉTISÉS PAR :

- des échanges et partages d'informations,
- des prises de décisions concertées,
- des recommandations et accompagnements,
- une mise en œuvre coordonnée d'actions,
- ou encore une mobilisation exceptionnelle de moyens humains et financiers.

Les actions ont été mises en œuvre en lien étroit avec les **orientations définies au plan national par le Ministère des solidarités et de la santé**, en particulier via des échanges réguliers et rapprochés avec le Centre de crise sanitaire : remontées d'informations, mise en œuvre d'instructions, sollicitation d'avis/d'expertises ...

L'ARS A TRAVAILLÉ EN ÉTROITE COOPÉRATION AVEC :

- la **Préfecture de région Grand Est et les Préfectures de département** : surveillance de l'évolution de l'épidémie, mesures de confinement, opérations de dépistage, information du grand public, taskforce réunissant les forces vives du monde économique en partenariat avec le Conseil régional ...
- la **Préfecture de zone Est et son service d'Etat major de zone, le SAMU de zone** : points de situation zonaux, transferts de patients...
- le **Ministère des Armées** : contribution à la réponse, installation d'un hôpital militaire de campagne,
- le **Secrétariat général pour l'administration du ministère de l'Intérieur (SGAMI)** : appui dans la gestion des équipements de protection individuelle,
- **Santé publique France Grand Est** : suivi des indicateurs épidémiologiques au plan régional et local,

- les **Services des ministères de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur en région** : mesures de gestion dans les établissements scolaires, universitaires ...
- les **élus et services des collectivités territoriales** : Conseil régional, Conseils départementaux, Communes et Communautés de communes : dialogue renforcé, fournitures en équipements de protection individuelle (masques...), mesures de gestion de l'épidémie dans certaines structures (EHPAD...), actions de dépistage ciblées, campagnes d'informations...
- les **Députés et Sénateurs** du Grand Est : partage d'informations, alertes, mobilisation d'acteurs ...
- les **Fédérations hospitalières et fédérations médico-sociales, les établissements support de GHT, les experts des centres hospitaliers universitaires et membres du conseil scientifique, les établissements des secteurs sanitaire et médico-social** : adaptation de l'offre de prise en charge, renfort en ressources humaines en santé, bonnes pratiques et recommandations, activation de plans blancs, ...
- les **professionnels de santé libéraux, les ordres et unions régionales des professionnels de santé libéraux** : bonnes pratiques et conduites à tenir, coordination de l'activité des laboratoires de biologie médicale...

- les organismes d'**Assurance maladie** : gestion des clusters, activités de contact-tracing...
- les **opérateurs du système de santé** : Pulsy pour la e-santé/ les téléconsultations, les pharmaciens et grossistes-répartiteurs...
- les **structures de formations** médicales et para-médicales : mobilisation des étudiants, formation des médiateurs lutte anti-Covid,
- les **pompiers** et les **associations** de sécurité civile,
- les **instances de démocratie sanitaire** : commissions spécialisées de la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie...
- les **entreprises locales** : production de solutions hydro-alcooliques, transport de matériels médicaux...
- les **ARS d'autres territoires** : transferts de patients dans le cadre de la solidarité interrégionale,
- les **pays limitrophes** : suivi épidémiologique, prise en charge de patients, actions de dépistage et de prévention aux frontières avec l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg et la Belgique, prise en compte des besoins des travailleurs frontaliers. ■



FAIRE FACE À L'AUGMENTATION DES BESOINS DE PRISE EN CHARGE EN ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ

en augmentant les capacités en lits de réanimation et en renforçant la coordination des acteurs.

Dès le mois de février 2020, l'ARS Grand Est a mis en place une organisation sur le territoire afin d'adapter le système de santé à l'épidémie de Covid-19. **Au regard des besoins estimés** pour faire face à l'épidémie, l'ARS a mobilisé l'ensemble des acteurs afin d'**augmenter les capacités en lits de réanimation** ainsi que les **renforts en ressources humaines spécialisées**.

RÉPONDRE AU DÉFI DE LA 1^{ÈRE} VAGUE

Au plus fort de la première vague, 1219 lits de réanimation étaient opérationnels contre 471 lits initialement, soit une multiplication par 2,6.

L'ensemble des établissements ont participé à la mobilisation avec **15 autorisations exceptionnelles** délivrées et mises en œuvre au cours de la première vague. Ils ont permis d'accueillir au maximum **1029 patients** dans

ces lits (Covid et non Covid, dont 88% au pic de patients C+). A cette capacité utilisée, s'ajoutent **326 transferts** réalisés hors de la région Grand Est :

- 51% des transferts de patients hospitalisés en réanimation ont été réalisés vers une autre région Française ;
- plus de 200 lits ont été offerts par les pays frontaliers, et 49 % des transferts de patients hospitalisés en réanimation ont été réalisés vers l'Allemagne (121), la Suisse (27) le Luxembourg (11) et l'Autriche (3).

Ces transferts ont été rendus possibles grâce à la mobilisation de dispositifs exceptionnels : avions du Service de Santé des Armées (MORPHEE – 7 rotations programmées et 6 réalisées), sanitisation de TGV (4 opérations).

FAIRE FACE À LA 2^{ÈME} VAGUE

La seconde vague n'a pas nécessité une évolution aussi importante du système de santé, avec une capacité maximale de **704 lits de réanimation opérationnels** au plus

fort de celle-ci. Ils ont permis d'accueillir au maximum 598 patients dans ces lits (Covid et non Covid, dont un peu moins de 55% au pic de patients C+).

Au cours de la seconde vague, seuls **3 transferts extrarégionaux** ont été réalisés ; **le Grand Est a accueilli 30 patients** en provenance des régions Auvergne-Rhône-Alpes et Bourgogne-France Comté.

DES COORDINATIONS TERRITORIALES RENFORCÉES

Des **coordinations territoriales pilotées par l'établissement support du GHT**, associant tous les établissements concernés quel que soit leur statut, ont été mises en place, visant à gérer les flux et afflux de patients Covid de réanimation. Elles ont permis d'accompagner la reprise d'activité et faire face aux rebonds épidémiques.

Au-delà de la mobilisation pour la prise en charge des patients au cours de la phase aiguë, les établissements ont participé à l'organisation des **filiales** :

- en mettant des moyens, notamment RH, à disposition des établissements et équipes en charge des patients ;
- en participant à des filières de soins non-Covid pour sécuriser les prises en charge et garantir la poursuite des soins ;
- en se mobilisant pour desserrer la pression sur les établissements et proposer des solutions alternatives : hospitalisation à domicile (HAD) ou soins de suite et de réadaptation (SSR). ■

ZOOM

La mobilisation transfrontalière

Par le biais des accords-cadres sanitaires et en complément des conventions de coopération déjà existantes avec **l'Allemagne, la Suisse et le Luxembourg**, et avec l'appui des autorités des pays concernés, des **transferts de patients du Grand Est** ont pu être réalisés vers la Suisse, l'Allemagne et vers le Luxembourg. Cette coopération entre les pays s'est aussi exprimée par des échanges hebdomadaires associant l'ARS et organisés par la Préfète de région avec les autorités suisses et allemandes, ainsi que dans le cadre de la « Task Force Corona » de la Grande Région.

Ils ont permis de **suivre les évolutions épidémiologiques** dans les territoires respectifs et de **partager les stratégies** mises en œuvre en matière de dépistage, de mesures de restrictions de circulation dans le cadre du confinement, de prévention et par la suite de vaccination.

Ainsi, pour casser les chaînes de transmission du virus, un **schéma d'alerte des cas Covid transfrontaliers** a été mis en place entre la région Grand Est et les 4 pays frontaliers.

Ils ont aussi permis **d'éviter le renouvellement de la fermeture des frontières** lors de la deuxième vague, d'organiser les suivis et d'éviter la mise en quarantaine pour les travailleurs frontaliers, les étudiants et les scolaires et de rendre possible les visites de parents en situation fragile, etc.

ACTIONS CLÉS

- ➔ **Temps d'échanges réguliers avec les autorités des pays frontaliers** pour partager la situation de chaque pays, apporter des réponses aux problématiques communes, réaliser un retour d'expériences sur les stratégies mises en place.
- ➔ **Stratégies de déconfinement partagées avec les pays frontaliers** en particulier concernant la recherche des cas contact.
- ➔ **Réception de dons** de solutions hydroalcooliques et de Midazolam au bénéfice des hôpitaux de la région Grand Est.

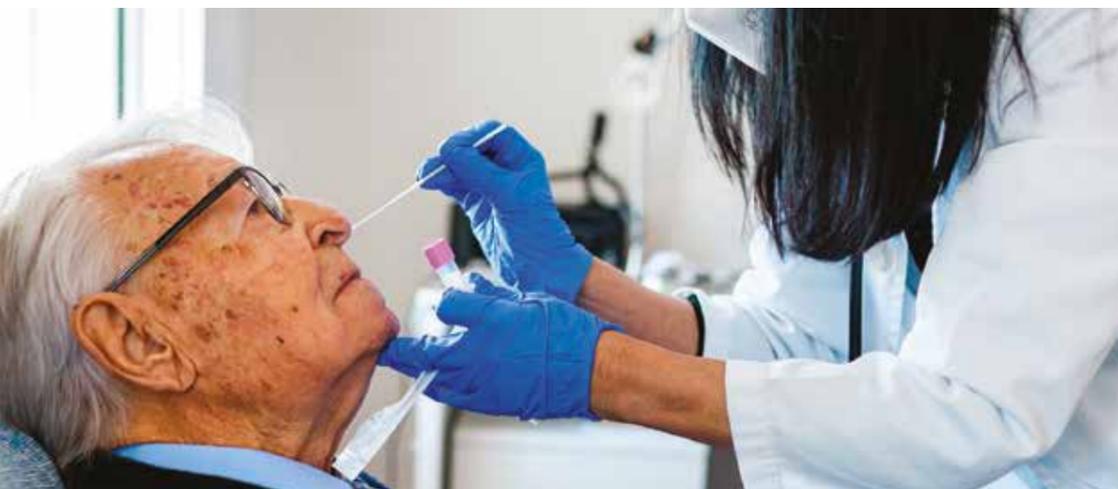
Déploiement d'un hôpital militaire à Mulhouse

Installé le 20 mars 2020 pour faire face à l'épidémie, il a été constitué à partir d'éléments habituellement utilisés lors d'opérations extérieures pour des actes de soins de chirurgie de combat. Son déploiement était **une première sur le territoire national** pour soigner des malades civils.

L'unité militaire a permis d'**augmenter la capacité de l'hôpital public mulhousien de 30 %**.



ZOOM



ACCOMPAGNER LES ÉTABLISSEMENTS ET SERVICES MÉDICO-SOCIAUX

par un appui à la gestion de la situation sanitaire en soutien des directions et équipes de ces structures.

La mobilisation intense de l'ARS en soutien des établissements et services médico-sociaux s'est organisée dans le cadre d'un **partenariat étroit** avec les Conseils départementaux, les préfetures, les fédérations représentatives du secteur, les professionnels de santé et médico-sociaux. La commission spécialisée médico-sociale de la CRSA a été régulièrement informée de l'évolution de la situation et des mesures d'accompagnement mises en œuvre.

UN APPUI OPÉRATIONNEL AUX MESURES DE GESTION

L'ARS a activement relayé et accompagné, en partenariat avec les Conseils départementaux, la mise en œuvre des consignes nationales élaborées par le ministère des Solidarités et de la Santé - protocoles sanitaires spécifiques, organisation de la continuité des accompagnements et des soins - au plus près des établissements et services accueillant ou intervenant auprès des personnes âgées et des personnes en situation de handicap. L'ARS a apporté son appui à la gestion

des clusters dans les établissements médico-sociaux, en soutenant l'analyse de la situation et la mise en place des mesures de gestion décidées par les équipes de direction.

L'ARS a également travaillé sur le pilotage d'actions spécifiques :

- plan d'actions global d'appui aux EHPAD et aux établissements médico-sociaux pour personnes en situation de handicap dans la gestion de la crise ;
 - mise en œuvre d'une doctrine régionale pour la fourniture d'équipements de protection individuelle dans un contexte de contraintes d'approvisionnement dès mars 2020 ;
 - élaboration d'une stratégie de dépistage à destination des résidents et des professionnels des ESMS en avril 2020 ; fourniture de fiches réflexes aux établissements pour la prévention ou la gestion d'une situation épidémique dans l'établissement.
- À titre d'illustration, la stratégie de dépistage engagée dès le 9 avril avait permis, en une semaine, de tester 2 500 résidents et 1 000 professionnels en EHPAD. ■

Prévention du risque infectieux en EHPAD : un plan d'actions opérationnel proposé aux 620 établissements du Grand Est

Afin de fournir à chaque EHPAD un appui adapté à la prévention du risque infectieux, l'ARS et le Centre d'appui pour la prévention des infections associées aux soins (CPIas) du Grand Est ont engagé, dès l'été 2020, des actions destinées à identifier les points critiques et à apporter un appui opérationnel aux établissements : réalisation d'une enquête auprès des 620 EHPAD du Grand Est et proposition d'accompagnement modulé des équipes en fonction de leurs besoins.

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/covid-19-prevention-et-maitrise-du-risque-infectieux-en-ehpad>

POUR ALLER PLUS LOIN

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/covid19-et-risque-infectieux-retour-dexperience-en-secteur-medico-social-0>

Handicap : les communautés 360-Covid mobilisées dès juin 2020

En juin 2020, pour accompagner le déconfinement progressif, les acteurs se sont mobilisés en urgence pour mettre en place des communautés 360-Covid destinées aux personnes en situation de handicap dont les difficultés s'étaient aggravées avec la période de confinement ainsi que leurs aidants. S'appuyant sur une coopération intégrée au niveau départemental entre les acteurs institutionnels (ARS, Conseil Départemental, MDPH) et les acteurs de l'accompagnement (établissements et services médico-sociaux, acteurs de droit commun, associations), chaque communauté a pu orienter ses actions autour de priorités et notamment l'accès aux soins, les solutions de répit, les interventions renforcées en cas de situation complexe/critique.



Des smartphones et des tablettes pour faciliter la téléconsultation et le lien social dans les structures médico-sociales

En juin et juillet, l'Agence Régionale de Santé, avec l'appui de Pulsy, a mis à disposition de 352 EHPAD et structures médico-sociales d'hébergement pour personnes en situation de handicap 651 smartphones et 136 tablettes. Objectif : permettre aux résidents et usagers de bénéficier de téléconsultations et de garder le lien avec leur entourage.

#RenfortESMS
Grand Est



Le soutien au renfort en ressources humaines

L'ARS a pris l'initiative, dans les premiers mois de la crise sanitaire, de mettre en place une plateforme « Renfort ESMS Grand Est », en partenariat avec l'URIOPSS Grand Est et la DRJSCS, afin de soutenir tous les établissements et services sociaux et médico-sociaux dans leur recherche de renfort de personnels par une mise en relation des structures ayant un besoin et des volontaires. Cette plateforme a été largement utilisée, jusqu'à la mise en place d'une plateforme unique nationale pour les secteurs sanitaire et médico-social (renfortrh.solidarites-sante.gouv.fr). Elle reste aujourd'hui mobilisable hors contexte COVID, dans une optique de « bourse à l'emploi » pour le secteur.

Des mesures financières exceptionnelles d'appui au secteur médico-social

Dans le cadre de la campagne budgétaire médico-sociale 2020, des mesures financières exceptionnelles liées à la crise sanitaire Covid-19 ont été tarifées par l'ARS :

- 52,8 M€ de primes exceptionnelles COVID ont été octroyées au regard de l'engagement pris par les personnels des secteurs des personnes âgées et 26 M€ pour celui des personnes en situation de handicap ;
- 66,6 M€ ont été attribués pour les renforts en ressources humaines et 13,6 M€ pour les équipements de protection individuelle ;
- 38,4 M€ ont été spécifiquement attribués aux EHPAD et dédiés à la compensation des pertes de recettes d'hébergement liées à une réduction des admissions en raison de l'épidémie.

ZOOM

Une augmentation significative des capacités d'accueil à l'accès en formation des métiers de la santé

Face au déficit démographique chronique, l'ARS Grand Est a mené une politique offensive d'augmentation des quotas d'entrée en Institut de Formation en soins Infirmiers à hauteur de 350 places financées par l'ARS (pour un coût total de 2,2 M€) et des capacités d'accueil en Ecoles de spécialités infirmières (+25 places) et en Institut de Formation d'Aide-soignant (+498 places pour les rentrées de septembre 2020 et janvier 2021). De la même manière, l'ARS a financé les deux premières promotions à la formation universitaire d'Infirmier en Pratique Avancée soit 181 étudiants, dont 29 diplômés en juin 2020 à la Faculté de Nancy pour un montant total de 14 M€ sur plusieurs années.

La poursuite du soutien aux équipes de soins territorialisées

Depuis 2019, l'ARS soutient le déploiement des postes d'Assistants Spécialistes à Temps Partagé. Ils permettent à de jeunes médecins diplômés de parfaire leurs connaissances au sein d'équipes de territoire durant 2 ans. En 2020, 230 postes ont été intégralement financés par l'ARS et mis à disposition de l'ensemble des établissements hospitaliers de la région ayant fait part d'un projet de coopération territoriale.



collaboration avec les collectivités territoriales et l'Education nationale, a accompagné les établissements dans la mise en place de solutions alternatives pour assurer la prise en charge des enfants des soignants. Ainsi, certains GHT ont mobilisé des étudiants en santé, d'autres ont mis en place des modes de garde alternatifs pendant la période de transition avant la prise en charge par le ministère de l'Education nationale des enfants des professionnels n'ayant pas d'autre solution de garde. ■

médecine et 3 000 internes de médecine concernés. Ce redéploiement a été accompagné par les équipes de l'ARS tant au niveau des structures de formations qu'après des étudiants et des élèves. L'enjeu majeur a été de permettre la diplomation des étudiants dans de bonnes conditions pédagogiques.

UNE RECONNAISSANCE POUR LES ÉLÈVES INFIRMIERS ET AIDES-SOIGNANTS

Fin mars 2020, face à la situation d'urgence sanitaire, la Région Grand Est et l'ARS ont décidé de valoriser la mobilisation exceptionnelle des élèves infirmiers et élèves aides-soignants. Avec l'accord du Ministère du Travail, 11 millions d'euros ont été mobilisés pour indemniser 6 600 élèves-infirmiers et 1 600 élèves aides-soignants.

UN ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE DES PROFESSIONNELS EN SANTÉ

L'ARS développe un partenariat depuis plusieurs années avec l'association Soins aux Professionnels de Santé (SPS) qui propose un accompagnement psychologique aux professionnels en santé par le biais :

- d'une plateforme téléphonique disponible 24h/24 et 7jrs/7,
- d'une application mobile sans besoin de créer de compte et totalement anonyme,
- de brochures spécifiques transmises aux établissements (sanitaires, médico-sociaux),
- d'une campagne de communication forte mise en place autour du dispositif (site internet de l'ARS, Twitter, Facebook, Instagram...).

En avril 2020, le site de l'association SPS a compté plus de 110 000 visiteurs uniques en 10 jours, soit 25 fois plus qu'avant la crise.

UN ACCOMPAGNEMENT À LA GARDE D'ENFANTS DES PROFESSIONNELS EN SANTÉ

Lors de l'annonce de la fermeture des crèches, écoles, collèges et lycées, l'ARS, en étroite

SOUTENIR LES RESSOURCES HUMAINES EN SANTÉ

en activant tous les leviers disponibles pour répondre aux besoins des établissements face à la crise sanitaire.

La réponse aux besoins en ressources humaines dans les établissements a été l'une des premières actions à mener pour permettre la prise en charge soignante induite par l'épidémie de Covid 19. Compte-tenu des problématiques démographiques déjà existantes en région Grand Est, l'enjeu a été particulièrement accru dans le cadre de l'afflux de patients graves et notamment en soins critiques en un temps limité.

UN APPEL À RENFORT LANCÉ DÈS LE MOIS DE MARS

L'ARS, en lien avec les Conseils de l'Ordre, les fédérations hospitalières et les représentants des professionnels de santé de la région, a lancé un appel à la mobilisation des professionnels de santé via les médias, les réseaux sociaux et son site internet, pour venir en soutien des équipes des structures sanitaires et médico-sociales de la région.

Ce sont ainsi plus de 500 professionnels volontaires de santé de la région et d'autres régions qui sont venus renforcer les professions de notre région.

Des coopérations entre la réserve sanitaire nationale, les services de santé des armées, et les services des armées, l'organisation des transferts aériens de patients, ont permis de soutenir les équipes de professionnels de

santé et les équipes logistiques de notre région. Une plateforme «Renfort établissements et services médico-sociaux Grand Est a été mise en place dès les premiers mois de la crise sanitaire (cf. page 15).

UNE PLATEFORME NATIONALE «RENFORT-RH CRISE» DÉPLOYÉE EN JUILLET

Pour anticiper les besoins de renforts en personnels dans les structures sanitaires, sociales et médico-sociales, l'Etat a lancé un nouvel appel à la mobilisation des professionnels de santé et des agents hospitaliers volontaires (salariés ou libéraux, actifs ou retraités) pour renforcer le système de santé dans le cadre de l'épidémie de Covid-19 et apporter un appui aux structures sanitaires, sociales et médico-sociales, notamment les EHPAD, impactées durant la période estivale.

UNE MOBILISATION TOTALE DES ÉTUDIANTS EN MÉTIERS DE LA SANTÉ

L'ARS a pris, dès le 20 mars, un arrêté appelant à la mobilisation de l'ensemble des étudiants et élèves en santé pour faciliter leur redéploiement auprès des équipes soignantes : 8000 étudiants en soins infirmiers, 800 externes de



FAVORISER LA MOBILISATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

en facilitant le partage des bonnes pratiques et le déploiement d'outils de coordination ville-hôpital.

Dès la première vague de l'épidémie, un dialogue a été instauré avec les 10 Unions régionales des professionnels de santé et les Conseils ordinaires afin de recueillir les attentes des professionnels de santé, se mettre à l'écoute de leurs besoins et proposer des accompagnements spécifiques.

Des « comités soins de ville », espaces privilégiés d'échanges, ont été programmés chaque semaine au plus fort des vagues successives de circulation de la Covid-19.

PARTAGE ET PROMOTION DES INITIATIVES DE TERRAIN

Les initiatives de terrain dans le cadre de la gestion de la crise COVID, ont été prises en compte et valorisées au travers des actions suivantes :

- création de la plateforme web **AGIL-SANTÉ** à disposition des professionnels de santé afin de faire connaître les initiatives de bonnes pratiques organisationnelles de gestion de crise (cf. page 36) ;

- diffusion de recommandations : élaboration de fiches « conduite à tenir », (bonnes pratiques de suivi des patients à domicile ...)

- appui aux professionnels de santé pour le déploiement d'organisations et d'outils visant à renforcer le lien ville-hôpital devenu essentiel dans la gestion des parcours de soins des patients COVID et non COVID : HARPICOOP (Harmonisation à l'admission en hospitalisation des pratiques de recueil et de partage d'informations facilitant la coordination des professionnels) ;

- appui à la coordination des parcours patients COVID pré et post hospitalisation ;



- appui à la mobilisation des laboratoires de biologie médicale et animation du réseau ;

- modélisation et accompagnement financier des centres Covid ;

- suivi de la distribution des matériels de protection destinés aux professionnels de santé libéraux en lien avec les Conseils départementaux et les Préfectures ;

- mise en place d'un soutien médico-psychologique : en partenariat avec les cellules d'urgence médico-psychologique (CUMP), l'ARS a mis en place un dispositif d'écoute et de soutien psychologique (COVIPSY) dans chaque département au profit des acteurs de santé et des familles, en lien avec les dispositifs nationaux. ■

ZOOM

L'essor de la télémédecine

La crise a favorisé l'essor de la téléconsultation, pratiquement multipliée par 200 pendant le premier confinement de mars-avril. Le service Odys télémédecine, mis en place par Pulsy, a été utilisé par plus de 900 professionnels de santé (médecins, infirmiers, sages-femmes,...) libéraux ou exerçant dans l'un des 40 établissements de santé partenaires publics et privés du Grand Est. Près de 200 000 consultations ont été réalisées entre le 16 mars et le 16 juin.

EN SAVOIR PLUS

@ <https://rapport-activite-2020.pulsy.fr/>



CONTINUITÉ DES SOINS, L'IMPORTANCE DE MAINTENIR LE LIEN AVEC LES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

La crise sanitaire liée au COVID-19 a fortement perturbé le suivi médical de la population, et particulièrement celui des personnes souffrant de cancers et de maladies chroniques.

Afin de prévenir les risques liés au renoncement de soins, l'Agence Régionale de Santé Grand Est a lancé la campagne « Continuez à vous faire soigner ».

Les objectifs de cette campagne étaient pluriels :

- sensibiliser la population sur l'importance de maintenir le lien avec les professionnels de santé dans le cadre du suivi de leur pathologie ;
- rassurer sur les conditions d'accueil des professionnels de santé : dispositions mises en place, prise de rendez-vous par téléphone, respect des mesures sanitaires/des gestes barrières ;
- informer et orienter les patients sur les différentes possibilités qui leur étaient offertes.





CONTRIBUER À LA GESTION DES PRODUITS DE SANTÉ ET DES ÉQUIPEMENTS DE PROTECTION

en mobilisant toutes les ressources disponibles en lien avec les partenaires.

Le mouvement de solidarité qui a suivi l'appel aux dons de masques lancé par les Préfectures, la Région Grand Est, le Conseil départemental du Bas-Rhin, les chambres consulaires et la Chambre du Commerce et de l'Industrie, a permis de collecter plus d'1,1 million de masques chirurgicaux en une semaine venant d'entreprises, d'administrations, d'associations ou de particuliers.

susceptibles de réorienter leur production vers les masques, situées dans les Vosges, l'Aube, la Moselle, le Bas-Rhin et le Haut-Rhin, représentant une capacité de production totale de 150 à 200 000 masques par jour.

Le nombre important de masques à commander, réceptionner et distribuer a nécessité une organisation qui se devait de fonctionner en continu et dans la durée.

APPROVISIONNEMENT EN MASQUES CHIRURGICAUX

Dès la fin mars 2020, de nouveaux dons arrivant chaque jour localement ont permis de compléter les livraisons provenant du stock national.

Des commandes, via l'importation, ont également abondé le stock régional. Afin de couvrir les besoins en flux continu, l'ARS et la Préfecture de région se sont mobilisées et ont identifié 14 entreprises locales



Ainsi, une cellule « masques » a été activée entre l'État (ARS et Préfecture de région) et le Conseil régional Grand Est pour :

- centraliser la prospection des entreprises et faciliter les démarches de production,
- mutualiser la collecte et coordonner les commandes de masques,
- coordonner la chaîne logistique, de la livraison et l'acheminement,
- envoyer des kits « personnes contacts isolées » et de masques pour tous les acteurs de santé.

L'enjeu était d'organiser la distribution des masques pour les établissements sanitaires et médico-sociaux, d'accompagner vers un retour à l'approvisionnement en autonomie et de mener une veille sur les tensions signalées.

APPROVISIONNEMENT EN PRODUITS DE SANTÉ

Assurée par l'OMÉDIT Grand Est, la cellule « produits de santé » a permis l'approvisionnement en médicaments prioritaires, l'organisation de solidarités entre établissements ou en lien avec le centre de crise national, le partage de pratiques en région (recommandations, protocoles d'épargne...). A noter également, la mise à disposition en continu de l'ensemble des acteurs des données relatives aux stocks de médicaments de chaque établissement. ■

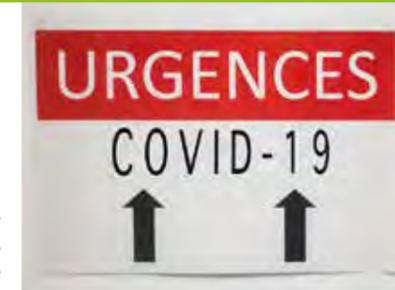


ZOOM

Produits de santé : un suivi en ligne des stocks et besoins des établissements

A partir de mars 2020, une plateforme de suivi des stocks et des besoins des établissements de santé (MaPUI) concernant les médicaments et les dispositifs médicaux a été déployée auprès de 74 établissements sanitaires. Grâce à cet outil, une répartition hebdomadaire de la dotation nationale des produits de santé a pu être effectuée, dont les médicaments indispensables aux malades en réanimation et à la prise en charge COVID.

La plateforme initiale a été remplacée par un outil de l'ATIH, e-dispostock, intégrant tous les établissements sanitaires et médicosociaux ayant une pharmacie à usage intérieur. Ainsi, ce sont plus de 200 sites qui ont été accompagnés pour leur accès et leurs transmissions de données sur cette plateforme dédiée.



eDispostock



Favoriser la production et l'approvisionnement d'équipements de protection et de solutions hydroalcooliques

Dès avril 2020, l'ARS a engagé plusieurs actions en ce sens, avec la création de plateformes en ligne destinées à mettre en relation les entrepreneurs du Grand Est et les professionnels de santé demandeurs dans le but de coordonner la fabrication et la diffusion des produits (masques alternatifs, lunettes de protection, surblouses, solutions hydro-alcoolique, etc).

A noter également la délivrance d'autorisations de production de solutions hydro-alcoolique (SHA) à des industriels, facultés, officines de ville et pharmacie à usage interne des établissements de santé.



PARTAGER LES INFORMATIONS SUR LA SITUATION SANITAIRE

par la mise à disposition d'indicateurs sur l'évolution de la situation sanitaire et les moyens mobilisés.

UNE REMONTÉE DES INFORMATIONS VERS LE CENTRE DE CRISE SANITAIRE NATIONAL

L'ARS a assuré la remontée d'informations en direction du **Ministère des Solidarités et de la Santé**, en particulier dans le cadre des réunions instaurées par le Centre de crise sanitaire (CCS), activé dès le début de l'épidémie par la Direction générale de la santé.

Au travers des échanges mis en œuvre au sein de cette instance, l'ARS a apporté les **informations utiles aux prises de décisions** – évolution de la situation épidémique, moyens mobilisés ... - dans le pilotage des réponses à apporter dans les différentes phases de la crise sanitaire.

UNE MISSION DE VEILLE D'ALERTE EN TANT QU'ARS DE ZONE

En tant qu'**ARS de Zone**, l'ARS Grand Est assure une mission de veille, d'alerte et de gestion des situations d'urgence pour la **zone de défense et sécurité Est**, pilotée par la Préfecture de zone, qui couvre les régions Grand Est et Bourgogne-Franche-Comté.

Afin d'assurer ses missions zonales, l'ARS a activé la **Mission Zonale Renforcée (MZR)**, le niveau 2 du plan de gestion de crise de l'ARS Grand Est. Elle a participé aux réunions de niveau zonal et contribué au fonctionnement du **Centre Opérationnel de Zone Renforcé (COZ-R)**, cellule de crise de la Préfecture de zone.

Pour assurer ses missions, la Mission Zonale Renforcée s'est appuyée sur la Cellule régionale d'appui et de pilotage sanitaire des deux ARS - Grand Est et Bourgogne Franche-Comté ainsi que sur l'expertise du SAMU de Zone.

L'ARS a assuré la **production de points de situation réguliers** selon une périodicité

définie par la préfecture de zone : situation sanitaire, organisations en place ou prévues, venir, difficultés rencontrées sur les deux régions (ex : approvisionnement en équipements, transferts de patients...).

UN TABLEAU DE BORD QUOTIDIEN

En région Grand Est, l'ARS et Santé publique France ont diffusé quotidiennement un **tableau de bord** détaillé de la situation épidémiologique et des moyens déployés pour faire face à la crise sanitaire. Diffusé aux partenaires institutionnels de la gestion de l'épidémie ainsi qu'aux médias, ce tableau de bord témoigne de la transparence de la diffusion de l'information. Parmi les données traitées :

- la circulation virale,
- les mesures de contrôle de l'épidémie mises en œuvre,
- l'hospitalisation liée au COVID-19,
- la mortalité à l'hôpital.



COOPÉRATION TRANSFRONTALIÈRE ET MISE EN COMMUN D'INFORMATIONS HEBDOMATAIRES

L'ARS a assuré le partage d'informations avec les pays transfrontaliers dans le cadre des échanges instaurés avec la Préfecture de région et les autorités des pays voisins.

Ils ont permis de **suivre les évolutions épidémiologiques** dans les territoires respectifs et de **partager les stratégies**

CHIFFRES CLÉS

123

points de situation ont été réalisés en 2020 (7j/7 entre le 02/03 et le 20/05)



54

tableaux de bord (quotidien les jours ouvrés à compter du 14/10).

ET AUSSI

Exemples d'actions de la Mission Zonale Renforcée

- Fourniture de millions de masques chirurgicaux et FFP2 issus de stocks dormant d'autres services de l'état (DREAL, Éducation Nationale, Justice, DRAAF,...) à de nombreux professionnels de santé.
- Identification et mobilisation de moyens de renforts dans le cadre des évacuations sanitaires en lien avec le SAMU de Zone et le COZ (vecteur aériens).
- Contribution à l'organisation logistique des trains sanitaires Chardon (stocks d'oxygène, équipes médicales, équipement de protection...).
- Coordination et suivi du dispositif de contrôle sanitaire aux frontières sur les aéroports concernés du Grand Est. (Bilan hebdomadaire).
- Elaboration et mise en œuvre des plans grandes métropoles.

ACTIONS CLÉS

- **Transferts de patients.**
- **Réception de dons** de solutions hydroalcooliques et de Midazolam au bénéfice des hôpitaux de la région Grand Est.

mises en œuvre en matière de dépistage, de mesures de restrictions de circulation dans le cadre du confinement, de prévention et par la suite de vaccination.

Ainsi, pour casser les chaînes de transmission du virus, un **schéma d'alerte des cas Covid transfrontaliers** a été mis en place entre la région Grand Est et les 4 pays frontaliers.

Ils ont aussi permis **d'éviter le renouvellement de la fermeture des frontières** lors de la deuxième vague, d'organiser les suivis et d'éviter la mise en quarantaine pour les travailleurs frontaliers, les étudiants et les scolaires et de rendre possible les visites de parents en situation fragile, etc. ■



TESTER, ALERTE, PROTÉGER LA POPULATION

en veillant à couvrir les besoins de tests et dépistages, et en participant aux activités de contact tracing et d'appui à l'isolement des malades.

L'enjeu du dépistage était de pouvoir mener à bien la mission de contact tracing consistant en **la recherche et l'identification des personnes contacts en structures collectives** (établissements de santé, établissements médico-sociaux, établissements scolaires, communautés fermées et semi fermées) **et des cas groupés** en lien avec Santé publique France Grand Est par **la mise en œuvre des moyens d'investigation épidémiologiques**.

La lutte contre l'installation de chaînes de transmission - en identifiant les cas, en dépistant les sujets contacts et en isolant les personnes malades et les contacts à risque - a permis de maximiser l'offre de dépistage Covid-19.

LA STRATÉGIE DE DÉPISTAGE EN GRAND EST

L'organisation du dépistage a pu être menée notamment par le recensement des capacités de test (laboratoires de biologie publics, privés, hospitaliers, départementaux, de recherche, équipes mobiles...). Parallèlement, il était possible de consulter une cartographie interactive de localisation des lieux de dépistage (site Sante.fr / Google maps Grand Est).

Une **stratégie de dépistage** en région Grand Est promue par l'ARS a été définie pour prendre en compte les **innovations intervenues en matière de dépistage**, et notamment l'arrivée des **tests antigéniques**, les enseignements des campagnes de tests menées depuis la fin du premier confinement en mai, ainsi que l'évolution des connaissances scientifiques. **Cette stratégie s'est articulée en particulier autour de trois axes** : une veille permanente sur l'état de l'offre de tests et des tensions éventuelles, une politique régionale de dépistage ciblée sur les publics vulnérables et fragiles, les populations ou



Tests PCR et antigéniques

408 sites de prélèvements

lieux où le virus circule le plus activement, les périodes soumises à des brassages importants de population, et enfin une communication continue combinant invitation à se faire tester et respect des mesures visant à limiter la diffusion du virus (gestes barrières, isolement...).

LA GESTION DU CONTACT TRACING DE NIVEAU 3 : UNE MOBILISATION PARTENARIALE

L'organisation de l'activité de contact tracing est menée en lien avec **Santé publique France et l'Assurance Maladie**. Il s'agit de mettre en œuvre des moyens d'investigation épidémiologiques et, selon les situations, la mobilisation d'une équipe de terrain dédiée (en lien avec les préfetures de département). →L'ARS a traité en moyenne **400 signaux par semaine**, avec des pics à plus de **1000 signaux** en période de circulation la plus forte du virus.

ORGANISATION DE L'ISOLEMENT

La mise en œuvre de la procédure d'isolement a fait l'objet d'un cahier des charges des lieux dédiés à l'isolement, pour les personnes ne pouvant pas s'isoler à leur domicile, et rédaction d'un modèle de convention avec les hébergeurs (présentation des 2 outils par les délégations auprès des préfetures).

Par ailleurs, en complément du suivi sanitaire des malades et contacts à risque assuré par les professionnels de santé de ville, les **ARS ont été chargées d'organiser un suivi téléphonique actif et régulier des malades et des personnes contacts isolés à domicile**, recensés à domicile par l'Assurance Maladie. Ainsi du 19 mai 2020, date de début du suivi de l'isolement, jusqu'au 31 décembre, l'ARS -via Serenity Medical Services- a contacté au moins une fois **383 259 personnes** (126 438 patients 0 et 256 821 contacts à risque). ■

ZOOM

La création de centres d'hébergement spécialisé

Dans le cadre de la phase 3 de l'épidémie de Covid-19, le ministère des Solidarités et de la Santé a décidé de créer, dans chaque région, des Centres d'Hébergement Spécialisé (CHS) pour les personnes malades sans gravité Covid 19 qui ne pouvaient pas être suivies dans leur structure collective et pour les personnes à la rue. Il s'agit de centres permettant l'hébergement et l'isolement sanitaire des personnes malades. Ces CHS sont sous le pilotage de la Cohésion Sociale. Ils ont été ouverts depuis fin mars 2020 et fin avril 2021, 5 CHS étaient ouverts en Grand Est pour un total de 79 places proposées.

Le déploiement de la campagne « Aller vers »

La prise en compte des spécificités territoriales s'est traduite dans les actions de dépistage. C'est dans ce but que la campagne « Aller vers » a été déployée, à partir du mois de juin, à destination des publics éloignés des soins, en milieu rural, etc.

Le déploiement des tests antigéniques

Les 620 Ehpad du Grand Est ont été approvisionnés en tests antigéniques par les délégations territoriales de l'ARS en un temps record, afin de pouvoir tester leurs personnels. Les tests destinés à être utilisés par les médecins et infirmiers libéraux, les pharmaciens et les établissements de santé pour leurs patients ont été déployés à partir de début novembre.



Le dépistage massif organisé dans les Ardennes : un exemple

Les Ardennes est l'un des 4 territoires choisis par le ministère de la santé pour expérimenter le dépistage massif d'une population. Ainsi, du 14 au 30 décembre, une campagne a été organisée sur le périmètre de la communauté d'agglomération Ardennes Métropole. Les moyens permettant d'encourager le plus grand monde possible à participer à l'opération ont été déployés en lien étroit entre la préfeture de département, la délégation territoriale des Ardennes de l'ARS et la CPAM. Au total, 44 404 personnes se sont faites dépister (16% de la population départementale) et 2 373 cas ont été détectés.



COORDONNER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET SANTÉ ENVIRONNEMENTALE EN LIEN AVEC LA PANDÉMIE

en adaptant les actions menées avec les partenaires au contexte sanitaire exceptionnel.

Pendant l'épidémie, l'ARS a poursuivi ses missions en matière de prévention et de gestion des risques environnementaux.

EAU POTABLE

L'eau potable subit une double surveillance tout au long de l'année : la surveillance exercée par les exploitants (ou auto-surveillance) et le contrôle exercé par l'ARS (contrôle sanitaire). Les exploitants et les régies en charge des 3000 unités de Production et de distribution de l'Eau en Grand Est se sont mobilisés pour garantir en permanence la production et la distribution d'eau potable sur le territoire avec une vigilance renforcée sur le bon fonctionnement des filières de potabilisation et notamment une désinfection adaptée à la situation de crise.

DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX

En lien avec le partenaire régional DREAL et l'échelon national, la Direction Générale de la Santé, l'ARS a répondu aux nombreuses tensions sur la filière **DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux)** notamment en établissement de santé et établissement de santé médicaux sociaux (multiplication par deux des quantités de DASRI produites). L'ARS a également diffusé des éléments de langage et de doctrines utiles dans ce contexte.

EAUX DE BAINNADE

L'ARS a assuré le **contrôle sanitaire de l'ensemble des piscines publiques et privées à usage collectif** conformément au Code de la Santé Publique. En lien avec les préfetures, l'ARS a demandé la fermeture des établissements de piscines publiques et thermes, des bassins des établissements de soins de suite et de réadaptation, mais aussi privées ouvertes au public (consigne locale et non nationale). Elle a diffusé également les consignes et les recommandations pour les réouvertures ainsi que des éléments de langage concernant les risques Covid-19 liés aux eaux de baignade (protocole sanitaire).

ESPACES CLOS ET MILIEUX EXTÉRIEURS

L'ARS a coordonné avec les partenaires externes les **actions d'information sur les espaces clos et les milieux extérieurs**, par exemple pour l'usage des climatiseurs et les risques de légionellose à l'issue des périodes de confinement (stagnation de l'eau chaude propice aux développements des légionelles). Concernant les milieux extérieurs, des consignes et des recommandations ont été données sur la stratégie de nettoyage et de désinfection des rues, des aires de jeux et mobilier urbains, ainsi qu'à l'utilisation des souffleurs de feuilles hors présence du public. ■

INFORMER ET COMMUNIQUER DANS UN CONTEXTE DE CRISE SANITAIRE

en assurant de manière transparente la diffusion d'informations sur la situation sanitaire et en mobilisant tous les vecteurs de communication pour renforcer l'efficacité de la lutte contre l'épidémie.

Les actions de communication déployées par l'ARS l'ont été, selon les cas, à sa seule initiative ou en partenariat avec les autres acteurs de la santé, en lien avec la politique de communication impulsée au

plan national. Elles ont été déployées **au fur et à mesure de l'apparition des besoins** en direction du grand public, des professionnels de santé, des établissements, des collectivités territoriales et des élus, ainsi que employeurs. ■



ZOOM

Zoom sur Les campagnes de communication régionales

En 2020, la gestion de la crise sanitaire a nécessité l'élaboration de campagnes de communication, en particulier pour sensibiliser à l'importance du respect des gestes barrières et à la nécessité de se faire dépister pour casser les chaînes de transmission du virus. Parmi les campagnes conçues et déployées par l'ARS Grand Est :

- une campagne pour les fêtes de fin d'année,
- une campagne sur le non renoncement aux soins,
- une campagne d'incitation au dépistage,
- l'élaboration d'une carte mémo « conduite à tenir » et sa mise à disposition dans toutes les pharmacies du Grand Est.

RELATIONS AVEC LES MÉDIAS

→ 1411 demandes presse traitées dont 191 demandes d'interviews (56 % presse locale, 38 % presse nationale, 6 % presse étrangère) ;

→ 220 communiqués ou dossiers de presse diffusés (ARS et / ou conjoints avec les préfetures) ;

→ 11 points presse régionaux organisés avec la Préfecture de la région Grand Est, auxquels s'ajoutent des points presse organisés par les délégations territoriales de l'ARS Grand Est en lien avec les partenaires

→ 173 tableaux de bord épidémiologiques diffusés.

SUPPORTS DE COMMUNICATION - PROMOTION D'OUTILS ET SERVICES

→ diffusion quotidienne du tableau de bord épidémiologique quotidien élaboré en lien avec Santé publique France aux principaux partenaires de l'Agence ;

→ mise en œuvre d'une campagne d'emailing pour la promotion de la plateforme offreurs / demandeurs d'équipements de protection individuelle pour les professionnels de santé ;

→ réalisation de vidéos thématiques dédiées à la plateforme renfort en ressources humaines des établissements et services médico-sociaux, aux dons d'équipements de protection, à la bonne utilisation des masques ... ;

→ élaboration de fiches pratiques destinées aux professionnels de santé sur la prise en charge médicale.

COMMUNICATION DIGITALE

→ 331 pages relatives au Covid-19 vues sur le site internet de l'ARS (actualités, communiqués, tableau de bord, pages dédiées...) ;

→ 1 368 257 visites des pages dédiées au Covid-19 sur le site de l'ARS ;

→ 876 tweets entre le 01/03 et le 31/12 ;

→ 5,23 millions de vues des posts Twitter entre le 01/03 et le 31/12 ;

→ 5,12 millions de vues des posts Facebook entre le 01/03 et le 31/12.

POUR SUIVRE LA MISE EN ŒUVRE DES AUTRES MISSIONS DE L'ARS

dans le cadre des priorités définies par le
Projet Régional de Santé.

En 2020, l'ARS Grand Est a continué à mettre en œuvre les **missions régaliennes** et à soutenir les actions contribuant à la **transformation du système de santé**. Le soutien à l'évolution du système de santé s'est notamment traduit par la mobilisation de moyens financiers dans le cadre du **Fonds d'intervention régional (FIR)**, en lien étroit avec les priorités définies par le **Projet régional de santé 2018-2028** et la **politique nationale de santé**. ■



€

MONTANTS ALLOUÉS DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL (HORS ACTIONS COVID)	2020
Direction de la promotion de la santé, de la prévention et de la santé environnementale	33 790 314
Actions de pilotage, soutien et évaluation	2 102 693
Dépistage et diagnostic de maladies transmissibles	8 244 780
Lutte contre les violences	403 392
Prévention à destination des 0-25 ans	3 027 711
Prévention de pratiques addictives	1 870 957
Prévention des maladies chroniques hors cancer	2 979 509
Prévention des risques environnementaux	805 972
Prévention du cancer	4 034 154
Promotion de la santé des populations en difficulté	1 385 346
Promotion de la santé mentale	129 686
Vaccination	1 599 531
Direction de l'offre sanitaire	205 755 916
Accompagnement à l'adaptation et à l'investissement des ES	84 983 156
Carences ambulancières	5 088 326
Centre Régional de Dépistage Néonatal	747 781
Consultations mémoires	6 577 672
Filière cancer	7 714 441
Filière mère enfant	3 865 633
Filière obésité	280 000
Financement des équipes mobiles	26 611 667
Frais de conseil, de pilotage et d'accompagnement	1 676 395
Infections ostéo articulaires	23 016
Permanence des soins (établissements + privés)	60 272 484
Psychologues et assistants sociaux	1 723 506
Réseaux	2 757 820
Santé mentale	-
Soins non programmés hospitaliers	3 434 019

MONTANTS ALLOUÉS DANS LE CADRE DU FONDS D'INTERVENTION RÉGIONAL (HORS ACTIONS COVID)	2020
Direction des soins de proximité	46 827 353
Aide à l'installation	1 274 613
Centres de santé	88 955
Communautés Professionnelles Territoriales de Santé	695 137
Equipes de soins primaires	127 666
Expérimentations concourant à la qualité des soins	1 211 348
Maisons de Santé Pluri-professionnelles	2 848 701
Permanence des soins ambulatoires	14 985 153
Plateformes territoriales d'appui réseaux	8 142 324
Protocoles de coopération	-
Réseaux régionaux expertise	1 462 509
Santé des détenus	136 166
Soins non programmés	2 245 222
Structures de prise en charge des adolescents	2 388 367
Transports sanitaires	9 855 689
PAERPA	1 365 503
Direction de l'autonomie	19 248 696
Parcours de la personne âgée	11 539 195
Parcours Personnes en situation de handicap	8 071 804
Direction de la qualité, de la performance et de l'innovation	15 394 631
Améliorer la Qualité et la sécurité des soins	912 855
Analyse et études	419 000
Expérimentation en santé	423 142
Innovation	-
Politique santé	11 994 936
Transformation du système de santé	1 644 698
Direction de la stratégie	31 781 312
Amélioration des conditions de travail et diversification des modes d'exercice	3 553 818
Démocratie en santé	98 159
Gestion prévisionnelle des métiers et des compétences (GPMC) et adaptation des formations aux enjeux de la santé de demain	24 409 283
Innovation	2 882 745
Politique régionale de santé	715 736
Politique transfrontalière	121 571
Direction déléguée à la performance financière	624 585
Délégation territoriale des Ardennes	1 011 296
Délégation territoriale de l'Aube	740 281
Délégation territoriale de la Marne	536 100
Délégation territoriale de la Haute-Marne	375 898
Délégation territoriale de la Meurthe-et-Moselle	659 069
Délégation territoriale de la Meuse	421 510
Délégation territoriale de la Moselle	708 629
Délégation territoriale du Bas-Rhin	772 037
Délégation territoriale du Haut-Rhin	709 730
Délégation territoriale des Vosges	412 238
TOTAL	359 769 595



RENFORCER LES ACTIONS DE PRÉVENTION ET PROMOTION DE LA SANTÉ

en poursuivant les travaux engagés avec les partenaires.

SANTÉ ENVIRONNEMENTALE : UNE VIGILANCE MAINTENUE À UN NIVEAU ÉLEVÉ

Préparation et passage d'un nouveau marché de contrôle sanitaire des eaux

L'anticipation de l'arrivée à échéance du marché de contrôle sanitaire des eaux de consommation, attribué à un opérateur lors de la création de l'ARS Grand Est en 2016, a nécessité d'importants travaux préparatoires. Ces **travaux d'élaboration du**

2ème marché du contrôle sanitaire des eaux de consommation ont permis de faire converger les modalités de contrôles dans les territoires et de prévoir la facilitation des contrôles lors de situations exceptionnelles. En particulier, les contrôles des teneurs en pesticides engagent l'ARS dans un travail partenarial important dans le cadre de la « Plateforme Eaux » mise en place par la Préfecture de Région.

Ce marché, opérationnel depuis le 1er janvier 2021, permettra à l'ARS de faire réaliser plus de 120 000 contrôles des eaux de consommation dans les 4 années à venir.

QUELQUES CHIFFRES



3036

RÉSEAUX D'ADDUCTION COLLECTIFS faisant l'objet d'une surveillance (UDI AEP)



5278

CAPTAGES alimentant les réseaux (CAP AEP)



38 329

PRÉLÈVEMENTS D'EAUX ayant fait l'objet d'une analyse multi-paramètres en 2020



2039

NON-CONFORMITÉS ayant fait l'objet d'un rappel à la loi ou d'une intervention de l'ARS en 2020, soit 5,3 % des prélèvements chiffres en augmentation par rapport à 2019

RÉSULTATS MP EAUX @ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/contrôle-sanitaire-des-eaux-le-nouveau-marché-public-mis-en-oeuvre-en-grand-est>

Habitat et santé : promotion de la qualité de l'air intérieur

L'accompagnement des territoires dans la gestion du **risque lié au radon dans l'habitat** s'est traduit par des campagnes de mesures sur le terrain, ainsi que des actions de formation et de sensibilisation du grand public et des collectivités - notamment dans le massif Vosgien particulièrement concerné par ce gaz radioactif, d'origine naturelle, deuxième cause de mortalité par cancer du poumon après le tabac.

JOURNÉE EUROPÉENNE DU RADON

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/journee-europeenne-du-radon-le-point-en-grand-est-1>

Également sur la thématique de l'air intérieur, un site internet a été créé concernant les **risques liés à l'amiante**. Il est destiné aux particuliers qui souhaitent réaliser des travaux dans leur habitat :

@ <https://www.lamiante-ce-boulet.fr/>

Lutte anti-vectorielle : une surveillance et des actions ciblées

Dans le cadre de la lutte anti-vectorielle, l'ARS est chargée, depuis le 1er janvier 2020, d'organiser la **surveillance entomologique sur tous les territoires du Grand Est**, que le moustique tigre (*aedes albopictus*) y soit implanté ou non. L'attribution d'un marché à 5 opérateurs a permis d'assurer dès l'été 2020 une surveillance opérationnelle sur l'ensemble des départements de la région, révélant la présence du moustique tigre au-delà des départements du Haut-Rhin et du Bas-Rhin où son implantation est plus ancienne. **Des actions spécifiques de surveillance et de lutte** ont ainsi été menées dans l'**Aube** et en **Meurthe-et-Moselle** pour tenter d'empêcher son installation dans ces départements.

ET AUSSI

Mise en œuvre du 3ème Plan régional santé environnement - Guide Santé environnement à l'usage des maires - Prévention des risques auditifs - Qualité des eaux de baignades - Prévention des intoxications au monoxyde de carbone.

PROMOTION DE LA SANTÉ ET PERSONNES VULNÉRABLES

Un service d'interprétariat téléphonique à la disposition des professionnels de santé libéraux

Afin de faciliter la relation soignant-soigné lorsque le patient ne maîtrise pas suffisamment la langue française, un dispositif donne désormais la **possibilité aux professionnels de santé libéraux de recourir gratuitement à un interprétariat téléphonique professionnel**. Les travaux réalisés en 2020 ont permis de préparer l'extension de ce service, porté par l'Union régionale des professionnels de santé (URPS) Médecins libéraux (ML) et initialement opérationnel sur le seul territoire alsacien, à l'ensemble des médecins et sages-femmes exerçant en ville en Grand Est compter du 1er janvier 2021. Unique en France, ce dispositif est un gage d'accès aux soins.

POUR EN SAVOIR PLUS

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/interpretariat-telephonique-lancement-du-dispositif-en-grand-est-pour-les-medecins-et-sages-femmes>

Un accompagnement renforcé des missions locales dans le domaine de la santé

L'ARS a consolidé son partenariat avec la DIRECCTE dans le cadre d'une feuille

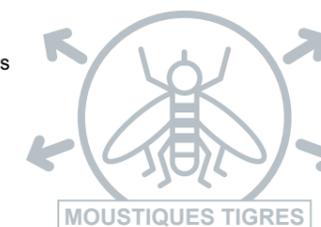
QUELQUES CHIFFRES

20

communes colonisées dans 2 départements de la région (Bas-Rhin, Haut-Rhin)

305

pièges intallés en 2020



250

signalements de particuliers investigués

59

cas humains importés de maladies transmises par les moustiques tigres signalés à l'ARS en Grand Est

LUTTE ANTI-VECTORIELLE (LAV) @ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/lutte-anti-vectorielle-lav-bilan-regional-2020>



de route santé proposée à l'Association Régionale des Missions locales (ARML) du Grand Est afin de **faciliter, renforcer et animer les actions en santé des Missions locales au service des jeunes**. En complément, l'Instance régionale d'éducation et de promotion de la Santé (IREPS) a été missionnée pour accompagner l'ARML dans le déploiement de son axe santé ainsi que 5 Missions locales volontaires, retenues suite à un appel à candidature lancé en mars 2020, dans la définition de leur projet/programme de santé. Un comité de suivi, animé par l'ARS, a été mis en place, composé de l'ARML, de l'IREPS, du Conseil Régional Grand Est, de la DIRRECTE et des Délégations territoriales de l'ARS concernées.

Prévention du suicide : extension du dispositif Vigilans et mobilisation du Groupement d'études et de prévention du suicide (GEPS)

Implanté depuis 2015 à Nancy, le **dispositif Vigilans se déploie progressivement en Grand Est**, avec le choix acté en 2019 d'ouverture de deux antennes à Strasbourg et à Reims. Le site de VigilansSeurs de Reims a ouvert en septembre 2020 et a commencé ses premières inclusions depuis les services d'urgences rémoises. Il couvrira dans un premier temps le territoire de la Marne, avant de s'étendre aux départements des Ardennes, de l'Aube et de la Haute-Marne.

POUR EN SAVOIR PLUS

Journée mondiale du suicide : le point sur les actions en Grand Est

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/journee-mondiale-de-prevention-du-suicide-le-point-sur-les-actions-menees-en-grand-est>

Dans le cadre du Groupement d'études et de prévention du suicide (GEPS), des **sessions de formation à la prévention du suicide** ont été organisées à l'intention de 24 formateurs régionaux des Vosges, de la Haute-Marne et de la Meurthe-et-Moselle ainsi que des professionnels du CPN (Nancy et Mirecourt) et des VigilansSeurs. L'objectif est de constituer un pool de formateurs chargés, à leur

tour, de former d'autres professionnels.

En lien avec la crise sanitaire et les risques suicidaires accrus, une première formation de 15 sentinelles a également été organisée. La **formation sentinelle** s'adresse à des citoyens ou professionnels volontaires non cliniciens, disposés à repérer, appréhender la souffrance psychologique et la problématique suicidaire au sein de leur milieu de vie et à orienter vers une prise en charge adéquate. Enfin, l'Observatoire régional de la santé (ORS) a été missionné pour élaborer une **cartographie** de toutes les ressources en Grand Est. Ces travaux permettront d'élaborer les fiches « contacts » à destination des professionnels et des sentinelles. ■

ET AUSSI

Promotion de la vaccination - Dépistage des cancers (HPV) - Prescri'mouv : lancement du n° régional gratuit - Éducation thérapeutique du patient - Nutrition et santé - Lutte contre les addictions Feuille de route régionale MILDeCA/ARS - Journée mondiale sans tabac : le point en Grand Est - Lieux de santé sans tabac (LSST) - Sensibilisation au SAF - Lutte contre les violences faites aux femmes - Précarité : les permanences d'accès aux soins de santé



ACCOMPAGNER L'ÉVOLUTION ET LA MODERNISATION DU SYSTÈME DE SANTÉ

en poursuivant la restructuration de l'offre de soins et en favorisant l'essor de la e-santé.

Le système de santé est confronté à de profondes mutations qui doivent l'amener à s'adapter voire à revoir son organisation en profondeur dans les années à venir : évolution des techniques, contraintes en termes de démographie médicale et exigences accrues en termes de qualité des prises en charge.

Les enjeux dans la région Grand Est sont les suivants :

- promouvoir toujours plus les **prises en charge à domicile et en ambulatoire** ;
- organiser une **offre de soins graduée reposant sur des structures plus différenciées**, allant d'un plateau technique de proximité, possiblement sans capacité d'hospitalisation à temps plein, jusqu'à une structure très spécialisée, proposant les plus hauts niveaux d'expertise ;
- réfléchir à de **nouvelles modalités de travail, décloisonnées**, associant l'ensemble des professionnels de santé, quel que soit leur mode d'exercice, libéral ou salarié, privé ou public ; ces nouvelles modalités de travail doivent également être **repensées avec la rénovation des modalités de travail** entre professionnels et plus particulièrement, la notion de délégation de certaines tâches ou compétences des uns vers les autres.

ACCOMPAGNEMENT ET RELANCE DES INVESTISSEMENTS HOSPITALIERS

Plusieurs projets immobiliers d'ampleur sont en cours dans la région Grand Est.

- Le CHRU de Nancy a obtenu une première validation de son projet immobilier par les instances nationales en début d'année 2020.
 - Le CHU de Reims a lancé les travaux de la première tranche de son schéma directeur immobilier.
 - Le GHRMSA a initié une réflexion sur l'organisation de son service d'urgences avec des travaux qui ont été mis en œuvre pour améliorer le fonctionnement dans des locaux actuels ; un projet plus structurant sur le long terme devrait aboutir courant 2021.
 - Plusieurs établissements ont engagé une réflexion sur les projets immobiliers : CHR Metz-Thionville pour le site de Thionville, CH de Châlons-en-Champagne, CHI Ouest Vosgien etc.
- Les **crédits annoncés** (reprise de la dette, soutien de l'investissement) vont permettre en 2021 de travailler à assainir la situation financière d'établissements très endettés et d'accompagner des opérations d'investissement. Dans le cadre du Projet régional de santé, il s'agit notamment de renforcer l'organisation territoriale dans une démarche de **parcours de santé gradués et coordonnés**.



du financement des urgences. Les textes portant révision de l'organisation de la médecine d'urgence sont annoncés pour 2021 avec une mise en œuvre à horizon 2023. ■

ZOOM

La e-santé en Grand Est

En 2020, l'ARS a continué de favoriser le développement de la e-santé dans les territoires, en lien avec l'opérateur Pulsy, groupement régional d'appui au développement de la e-santé en Grand Est.

Parmi les actions soutenues et mises en œuvre au plan local et régional : le déploiement du **dispositif de télé-AVC** au Centre hospitalier de Haguenau, en partenariat avec les Hôpitaux universitaires de Strasbourg et la poursuite des déploiements de **SMURT@B**. Mais aussi la signature de l'accord de consortium de **Territoires d'innovation e-Meuse** ; la participation au **Salon Cité Santé** à Nancy avec la **Journée régionale « éthique et numérique »**. L'accueil à Reims du **Tour de France e-santé**, impulsé par la délégation ministérielle du Numérique en Santé, avec la participation de l'Agence du Numérique en Santé, de la Caisse nationale d'Assurance Maladie, de la DGOS, et de la DGCS, a permis de présenter la déclinaison régionale de la stratégie du numérique en santé, de valoriser les projets portés sur les territoires du Grand Est et de débattre autour des enjeux de la e-santé dans la perspective de l'élaboration d'une feuille de route.

En outre, la crise de Covid-19 aura eu un **effet d'accélérateur du développement des usagers de la e-santé**, avec des actes de télé-médecine qui ont été multipliés par 50, de 4000 par mois à 180000 pour le seul mois d'avril 2020. De nombreux outils ont été utilisés pour le recensement de la disponibilité des lits, à noter également : l'outil **SIDEP** qui recense tous les tests COVID réalisés par tous les laboratoires a été déployé. Par ailleurs, plus de 800 **smartphones et tablettes** ont été mis à disposition des établissements médico-sociaux et EHPAD pour permettre des téléconsultations et aussi permettre aux usagers de communiquer avec leurs proches, opération mise en œuvre par l'Agence.

L'ORGANISATION DES SOINS (SANTÉ MENTALE, SOINS CRITIQUES, CANCER, GÉRIATRIE...)

● **Santé mentale** : poursuite des travaux sur les projets territoriaux de santé mentale qui devraient être finalisés en 2021.

● **Soins critiques** : visite de labellisation pour toutes les unités de soins continus (USC). Ce travail sera utile dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau droit des autorisations relatives à cette activité.

● **Gériatrie** : finalisation d'un cahier des charges pour les équipes mobiles et les courts séjours gériatriques. Un appel à projet a été lancé pour identifier, pour chaque zone d'implantation, un référent admissions directes (sans passer par les urgences) pour les personnes âgées.

● **Cancérologie** : finalisation de l'étude médico-économique sur la protonthérapie. Les conclusions ont été partagées avec l'INCa. A date, aucune implantation supplémentaire n'est prévue, il convient d'abord de garantir la pleine activité des centres déjà autorisés. Des équipes du Grand Est continuent à se mobiliser avec un projet d'équipe européenne validé par le FEDER.

L'ORGANISATION DES URGENCES

Plusieurs établissements et équipes du Grand Est ont été retenus dans le cadre de la **mise en œuvre du Plan Urgences** :

● Deux établissements ont été retenus pour la mise en œuvre d'un forfait de réorientation à partir des urgences : le CHRU de Nancy et le CH de Haguenau.

● Les équipes du SAMU 57 et de l'ADPS 57 ont été retenues pour être site pilote de la mise en œuvre du SAS.

Les mises en œuvre commenceront réellement en 2021.

En 2021, il conviendra en parallèle d'accompagner la mise en œuvre de la réforme



FAVORISER L'ACCÈS AUX SOINS DE PROXIMITÉ

en informant, mobilisant et accompagnant les professionnels de santé libéraux et en diffusant des bonnes pratiques et recommandations.

L'ARS se mobilise pour le développement de l'exercice coordonné, en poursuivant la dynamique de création des maisons de santé / centres de santé. Les aides à la création des maisons de santé sont la conjugaison des efforts de l'ARS, de la CPAM et des collectivités. **Fin décembre, on comptait 144 maisons de santé, 70 centres de santé pluri professionnels et 45 projets de CPTS** tous niveaux de maturité confondus.

Ce dispositif permet à des professionnels de santé de travailler de façon coordonnée sur leur territoire en lien avec d'autres acteurs sanitaires, médico-sociaux, sociaux, associatifs, etc. Il vise à améliorer l'organisation des soins de ville et développer l'exercice coordonné entre la ville et l'hôpital.

LE DÉVELOPPEMENT DES COMMUNAUTÉS PROFESSIONNELLES TERRITORIALES DE SANTÉ

L'enjeu est de confier aux professionnels de santé la responsabilité de s'organiser entre eux pour apporter une réponse collective aux besoins de santé de la population de chaque territoire : ils ont ainsi la possibilité de constituer des CPTS, Communautés Professionnelles Territoriales de Santé.

QUELQUES CHIFFRES

AU 31 DÉCEMBRE, LA RÉGION GRAND EST COMPTAIT :



12

CPTS

en fonctionnement complet avec signature d'un contrat ACI (Accord Conventionnel Interprofessionnel)



2

CPTS

en voie de contractualisation



16

CPTS

en phase de lancement, avec lettre d'intention validée et démarrage de l'écriture du projet de santé.

L'ARS avait également connaissance d'une quinzaine d'autres projets à un stade initial de réflexion entre les professionnels impliqués.



L'APPUI AU DÉPLOIEMENT D'UN OUTIL DE COORDINATION VILLE/HÔPITAL :



HARPICOOP* : un outil qui favorise le lien ville-hôpital

L'outil d'information du CHRU de Nancy, Harpicoop, fluidifie la communication avec les médecins de ville. Grâce à ce dispositif, **les médecins traitants sont informés en temps réel de l'admission de l'un de leurs patients** dans un service d'hospitalisation programmé ou d'urgence des établissements du Groupement Hospitalier Territorial (GHT) Sud Lorraine dont fait partie le CHRU de Nancy.

A l'hôpital, le système d'information génère, de façon automatisée, l'envoi d'un mail au médecin traitant. Grâce à ce courriel, le médecin traitant peut ainsi adapter sa prise en charge lors du retour à domicile du patient, pour éviter toute rupture de soins.

Harpicoop a été initié par le Groupe Contact Ville-Hôpital du GHT Sud Lorraine et a bénéficié d'un financement de 60 000 € dans le cadre d'un appel à projet lancé par l'Agence Régionale de Santé Grand Est. L'ARS, en lien avec Pulsy, en a ensuite assuré la promotion auprès des autres établissements de la région. ■

**HARPICOOP : Harmonisation à l'Admission en hospitalisation des pratiques de Recueil et de Partage d'Informations facilitant la COordination des Professionnels*

@ <https://agilsante.hkind.co/>

ZOOM

AGIL Santé : une plateforme web collaborative pour le partage d'initiatives

AGIL Santé (Acteurs du Grand est pour des Initiatives Locales en santé) est une plateforme web collaborative qui vise à favoriser le partage d'initiatives utiles de terrain entre les professionnels santé de ville.

L'objectif est de réduire au maximum l'espace-temps entre un besoin/problemème urgent et l'accès à une solution déjà trouvée par un professionnel de santé sur un territoire.

Les professionnels peuvent ainsi partager une initiative, consulter et même suivre les initiatives classées dans plusieurs thématiques :

- Organisation cabinet médical (flux différenciés de patients, hygiène, régulations appels...)
- Accès à la consultation de second recours : spécialistes et plateaux techniques
- Appui à la Coordination territoriale PTA, ex CTA Paerpa, CPTS, Réseaux...
- Gestion des Urgences et cas graves Covid et Hors Covid

La plateforme est cogérée avec les partenaires URPS (Unions Régionales des Professionnels de Santé), FEMAGE (Fédération des MAisons de santé et soins primaires coordonnés du Grand Est) et CODAGE (Collectif des dispositifs d'appui en Grand Est).

Lancée au cœur de la crise sanitaire, elle fait actuellement l'objet d'une évaluation qui devra permettre de définir les conditions de son éventuelle adaptation en vue de nouveaux usages en terme de partage d'informations et de bonnes pratiques entre les professionnels de santé des territoires.

PROMOUVOIR L'AUTONOMIE DES PERSONNES ÂGÉES ET DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP DANS UNE LOGIQUE DE PARCOURS

en soutenant les dispositifs en faveur de l'autonomie et de l'inclusion, ainsi que la qualité des prises en charge.

Dans le secteur médico-social, l'ARS a renforcé ses actions en faveur des personnes âgées et des personnes en situation de handicap, en promouvant notamment les dispositifs favorisant **l'autonomie et l'inclusion**, et en déployant des moyens importants destinés à soutenir un **accompagnement de qualité** en cohérence avec les parcours de vie souhaités par les personnes.

RENFORCER LE SOUTIEN À DOMICILE DES PERSONNES ÂGÉES ET ACCOMPAGNER LES AIDANTS

Pour faciliter le maintien à domicile des personnes âgées et accompagner les aidants, l'ARS a continué à déployer de nouvelles actions en 2020, parmi lesquelles : la diversification de l'**offre de répit** (11 nouveaux projets retenus en 2020), le renforcement des moyens de 14 **plateformes d'accompagnement et de répit**, le renouvellement du conventionnement des **MAIA** intégrant l'évolution vers le dispositif d'**appui à la coordination** (9 conventions signées), l'expérimentation de 10 **SSIAD renforcés** et la pérennisation du **temps de psychologue** dans 10 SSIAD.

DÉVELOPPER L'OFFRE D'HABITANT INCLUSIF

Afin de **favoriser l'inclusion des personnes âgées ou en situation de handicap**, l'ARS a soutenu, en 2020, en lien avec les conférences des financeurs, **38 projets d'habitat inclusif destinés aux personnes handicapées et/ou personnes âgées** en Grand Est. L'habitat inclusif constitue une offre alternative au logement autonome « ordinaire » ou à l'accueil en établissement. Répartis sur l'ensemble des 10 départements de la région Grand Est, ces 38 projets ont bénéficié d'un financement à hauteur de 1,8 million d'€.

POUR EN SAVOIR PLUS

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/habitat-inclusif-grand-public>

FAVORISER LA SCOLARISATION DES ENFANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Le soutien à la **scolarisation des enfants avec autisme en unités maternelles et élémentaires** participe d'un parcours scolaire adapté en milieu scolaire ordinaire. Fin

2020, à l'issue d'un travail conjoint entre l'ARS et l'Education nationale, le Grand Est comptait 16 unités d'enseignement en maternelle autisme (UEMA), 8 unités en enseignement élémentaire autisme (UEEA) et 3 dispositifs d'autorégulation en cours d'expérimentation.

POUR EN SAVOIR PLUS

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/inclusion-scolaire-des-enfants-autistes-les-actions-de-lars-se-poursuivent>

Le déploiement d'équipes mobiles d'appui à la scolarisation des enfants en situation de handicap (EMAS) s'est traduit par le financement de 10 équipes par l'ARS dans le prolongement de la phase expérimentale menée l'année précédente avec 3 équipes. Celles-ci sont chargées d'apporter leur soutien aux équipes pédagogiques des écoles, collèges et lycées.

POUR EN SAVOIR PLUS

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/handicap-les-equipes-mobiles-dappui-medico-social-la-scolarisation-se-deploient-en-grand-est>

AUTISME ET ENFANTS

En lien avec la stratégie nationale autisme, 5 nouvelles plateformes de coordination et d'orientation des troubles du neuro-développement ont été déployées. Celles-ci visent à permettre un diagnostic et un parcours coordonné précoces pour les enfants de moins de 7 ans, afin de réduire le sur-handicap lié aux problèmes d'errance diagnostique. Fin 2020, le nombre total de plateformes de coordination et d'orientation des TND s'élevait à 6 en Grand Est.

ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS DU MÉDICO-SOCIAL

Les démarches menées en partenariat avec l'Agence régionale d'amélioration des conditions de travail (ARACT) depuis 2018 se sont poursuivies dans chacun des 23 EHPAD participant à l'expérimentation, associant 2 représentants de la direction, du personnel,



du corps médical ou des cadres de santé. Un support destiné à capitaliser ces expériences a été élaboré sous la forme d'une websérie composée de vidéos thématiques destinées aux professionnels, autour du numérique, de l'architecture, de l'organisation du travail et de la conduite du changement. Fin 2020, un nouvel appel à projets a été lancé afin d'associer à la démarche 19 nouveaux EHPAD du Grand Est sur la période 2020-2021.

POUR EN SAVOIR PLUS

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/ameliorer-la-qualite-de-vie-au-travail-dans-les-ehpad-une-websérie-sur-les-experiences-en-grand-est>

L'ARS a confié à l'INFIPP l'organisation de formations à l'intention des professionnels du champ médico-social accompagnant des personnes en situation de handicap et présentant des troubles sévères du comportement. L'objectif est de permettre l'appropriation des recommandations de bonnes pratiques par les professionnels, la compréhension des enjeux de la relation dans les situations complexes et la conception d'outils permettant l'anticipation et la prévention des ruptures de parcours d'accompagnement et d'inclusion. ■



ET AUSSI

Financement d'actions de prévention de la perte d'autonomie en EHPAD - Création de nouveaux PASA - Accroissement des capacités en SESSAD - Appel à manifestation d'intérêt pour la prévention des départs non souhaités de personnes adultes handicapées en Belgique - Consultations dédiées aux personnes handicapées en milieu hospitalier - Création de nouveaux GEM Autisme



ANIMER LA POLITIQUE DE SANTÉ DANS LES TERRITOIRES

en privilégiant la concertation avec les acteurs de la santé et les actions partenariales adaptées aux besoins locaux.

LA DÉMOCRATIE SANITAIRE

Maintenir le lien avec les membres des instances de démocratie en santé, recueillir les retours d'expériences des acteurs de terrains dans le cadre du Ségur de la Santé, préserver les droits individuels et collectifs des usagers : tels ont été les enjeux de la démocratie en santé en Grand Est en 2020.

Les avis rendus sur l'organisation du système de santé : suite aux annonces du Ségur de la Santé, la Conférence régionale de la santé et de l'autonomie (CRSA), les 5 Conseils territoriaux de santé (CTS) et leurs commissions spécialisées ont organisé plus de 30 réunions et ont transmis leurs propositions accompagnées des contributions des acteurs de terrain. La CRSA a rendu 3 avis dans le cadre du Ségur de la Santé le 15 juin, ainsi qu'un avis sur le zonage sages-femmes, infirmiers et infirmières libéraux diplômés d'Etat le 24 septembre. Les Conseils territoriaux de santé ont été également sollicités sur les projets territoriaux de santé mentale.

Le recueil de la parole des usagers et des citoyens : la CRSA a lancé un appel à projets qui a permis de financer 10 projets portés par des associations.

Le soutien aux actions en faveur des droits des usagers : 7 dossiers ont reçu la labellisation régionale « droits des usagers » et un dossier a été en outre primé au niveau national. Il s'agit du projet « Pour répondre au mieux aux besoins des personnes transgenres », porté par le Centre Hospitalier Régional Universitaire de Nancy (54).

L'organisation de débats publics : une soirée-débat a été organisée sur le thème « Pourquoi et comment rédiger ses directives anticipées ? », ainsi que trois journées « C'est ma vie, c'est moi qui choisis ! » dédiées au pouvoir d'agir des personnes en situation de vulnérabilité. Compte-tenu de la pandémie, la CRSA n'a pas pu tenir l'ensemble des débats publics prévus en 2020. Ceux-ci ont été reportés en 2021.

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/conference-regionale-de-la-sante-et-de-lautonomie-0?parent=3755>

LES CONTRATS LOCAUX DE SANTÉ

En dépit du contexte sanitaire difficile, l'ARS a poursuivi en 2020 sa politique ambitieuse de déploiement des Contrats Locaux de Santé (CLS) aux côtés des élus sur l'ensemble de la région.

Elaboré à partir des problématiques spécifiques du territoire, le **CLS est un outil de coordination des acteurs locaux pour conduire des projets visant à améliorer la santé et le bien-être des populations.**

Avec deux nouveaux contrats signés en 2020 (Vallées et Plateau d'Ardenne (08) et Pays de Saverne Plaine et Plateau (67)), la Région Grand Est compte 29 CLS sur l'ensemble de la région couvrant 38% de la population. Les objectifs de déploiement fixés dans le CPOM Etat-ARS, qui prévoient une couverture de la population régionale à hauteur de 70% en 2022, ont été revus pour prendre en compte l'impact de la crise sanitaire.

A l'échelle régionale, l'année 2020 a été marquée par la **mise en réseau des coordonnateurs de CLS signés et en projet** afin de favoriser le partage d'expériences et de bonnes pratiques. Le 26 novembre, une première journée régionale a rassemblé une quarantaine de coordonnateurs de CLS en poste au sein des collectivités territoriales. Au niveau départemental, les délégations territoriales de l'Agence ont continué à accompagner les élus et les acteurs locaux à toutes les étapes d'élaboration des contrats et de mise en œuvre des actions.

L'existence d'une collaboration des acteurs locaux autour des CLS a été un élément facilitant la mise en œuvre d'actions de gestion de la pandémie de covid-19 dans certains territoires. ■

@ <https://www.grand-est.ars.sante.fr/contrats-locaux-de-sante-ameliorer-la-sante-de-la-population-dun-territoire>



Signature du CLS Pays de Saverne Plaine et Plateau, Bas-Rhin

ZOOM

Une action déployée dans un territoire et soutenue par le Fonds d'intervention régional : « Décllic : une équipe mobile d'entraide dans l'Aube »

L'équipe mobile d'entraide Décllic, portée par le CSAPA 10 – Aurore Foyer Auboïs, inscrit son action dans le cadre des Contrats locaux de santé de Troyes Champagne Métropoles et de Romilly-sur-Seine. L'objectif de ce dispositif est de repérer des personnes en très grandes difficultés et dites « invisibles », afin de recréer du lien et de leur permettre un retour aux soins. Il s'agit d'une aide à l'accès aux soins pour des personnes qui en sont très éloignées, afin d'éviter les hospitalisations et le recours aux urgences tardif. Les deux binômes, constitués d'un travailleur social et d'un pair, interviennent suite à des signalements effectués par les bailleurs sociaux et qui mettent en place un accompagnement individualisé. Décllic s'appuie sur un réseau de partenaires : RE-GEMA, le Conseil départemental, l'Assurance Maladie (PFIDASS), et les bailleurs sociaux.

POUR EN SAVOIR PLUS
sur les actions financées par l'ARS dans le cadre du Fonds d'intervention régional :
@ vers la rubrique FIR du site web



DES RESSOURCES HUMAINES, TECHNIQUES ET FINANCIÈRES MOBILISÉES

L'ARS au service de la santé de la population du Grand Est.

L'année 2020 a été marquée par une importante mobilisation des ressources humaines, techniques et financières de l'Agence. Dans le cadre de la gestion de l'épidémie de Covid-19, le Plan de continuité de l'Agence a été activé à compter du mois de mars 2020.

OUTILS DE TRAVAIL À DISTANCE

Dès la première phase de confinement, **721 personnes pu exercer leur activité en télétravail**, ce qui a impliqué un effort sans précédents en termes d'équipements informatiques - l'objectif étant à terme de disposer d'un parc informatique entièrement constitué d'ordinateurs portables – et d'acquisition de licences de visioconférence.

EFFECTIFS

Au 31 décembre 2020, l'ARS Grand Est comptait **767 collaborateurs**. Le plafond d'emploi initialement notifié, de 676 équivalents temps plein travaillés (ETPT), a été porté à 683,7 ETPT du fait de la crise sanitaire.

FORMATION

Le budget initial dédié aux actions de formation s'est élevé à **324 000 euros**, hors frais de déplacements, traitements des stagiaires... Certaines actions initialement programmées ont été reportées et d'autres mises en place en lien avec le contexte de crise sanitaire.

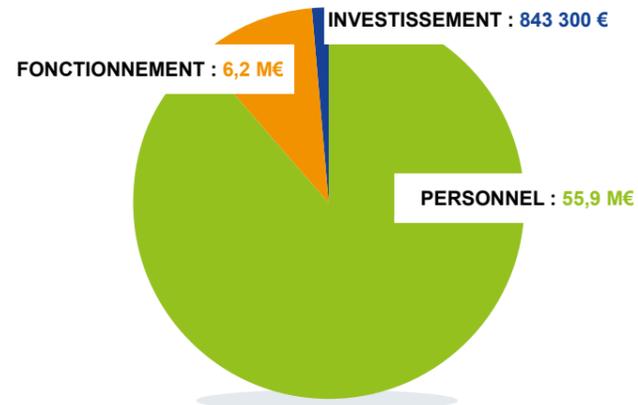


DIALOGUE SOCIAL

Le dialogue social s'est inscrit dans le cadre des réunions des instances représentatives du personnel : 5 réunions du Comité d'Agence (CA), 7 réunions du CHSCT, 4 réunions conjointes CA-CHSCT, 9 réunions des délégués du personnel et 2 réunions des délégués syndicaux ont été organisées en 2020. ■

BUDGET DE FONCTIONNEMENT

ARS GRAND EST 2020



ACTIONS PHARES EN INTERNE



Lancement de la démarche « ARS sans tabac »

La dynamique «ARS sans tabac» a été lancée dans le cadre du Programme régional de lutte contre le tabac (PRLT). Des « ambassadeurs ARS » sans tabac se sont portés volontaires sur tous les sites de l'Agence. Des conférences internes de sensibilisation ont été organisées, et des consultations de tabacologues et diététiciens proposées aux agents.

Réalisation d'une enquête auprès de l'ensemble des agents sur l'impact de la crise sanitaire

Suite au bouleversement induit par la gestion de crise Covid en termes d'activités et de modalités de travail, l'ARS a organisé, au cours de l'été 2020, une enquête en ligne auprès de l'ensemble du personnel, afin d'évaluer les perceptions, points forts et attentes à l'issue de la première phase de confinement. Parmi les thèmes traités : le management, l'organisation, le télétravail, la gestion des mails etc. Les résultats de l'enquête, accessibles à tous, ont servi de socle à la démarche managériale ascendante engagée dès l'automne 2020, intitulée « Manager pendant et après la crise », destinée à capitaliser et tirer les enseignements de cette période. Un premier séminaire des managers de proximité a eu lieu en octobre, suivi d'autres temps forts managériaux en 2021.

Poursuite des actions en faveur du développement durable

En 2020, deux nouveaux véhicules électriques ont été mis à disposition sur les sites de Nancy et à Epinal, permettant des déplacements urbains ou suburbains avec une autonomie annoncée de 300 kilomètres. Des bornes de recharges sont également disponibles sur ces sites.



PAROLES D'AGENTS DE L'ARS GRAND EST

2020

Un engagement exceptionnel face à l'inconnu

Une adaptation en quelques heures au télétravail et au confinement

Cohésion et solidarité face aux défis successifs de la crise

Un renforcement des collaborations, des coopérations, un appui aux établissements et professionnels de santé

Au fil de la crise, l'ARS est restée l'interlocuteur principal sur la gestion de crise sanitaire, en contact avec les acteurs de terrain

Une capacité d'adaptation et une réactivité forte face aux sollicitations extérieures

Fiers d'avoir participé à l'effort collectif

Nous avons mobilisé de nouvelles ressources, travaillé en équipe même à distance

Des partenariats confortés avec les acteurs de terrain, les réseaux existants

De nombreux agents se sont portés volontaires pour participer aux cellules de crise

Le sens du service public, la cohésion, la mobilisation et la solidarité ont été au rendez-vous

Nombre d'entre nous ont changé de métier pour gérer des masques et des solutions de gel hydroalcoolique, chercher, mettre en forme et analyser des données, faire du contact tracing ...

Les activités indispensables au fonctionnement du système de santé ont été maintenues : autorisations, suivis budgétaires, ressources humaines en santé ...



**POUR SUIVRE L'ACTUALITÉ
DE L'ARS ET DE LA SANTÉ
EN RÉGION GRAND EST :**

→ **Rendez-vous sur notre site internet**
www.grand-est.ars.sante.fr
(actualités de la santé, appels à projets...)

→ **Abonnez-vous à notre newsletter**
www.grand-est.ars.sante.fr
rubrique newsletter (en haut à droite)

→ **Consultez notre compte LinkedIn**
Agence Régionale de Santé Grand Est

→ **Suivez-nous sur Twitter @ars_grand_est**

→ **Rejoignez-nous sur Facebook**
@ARSGrandEst

→ **Retrouvez toutes nos vidéos sur YouTube**
Agence Régionale de Santé Grand Est

